



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Réseau Internet Maskoutain

Avis de terminaison du service internet par micro-ondes

Saint-Hyacinthe, le 13 octobre 2023 – C’est en 2009 que l’organisme à but non lucratif Réseau Internet Maskoutain (RIM) a été constitué, à l’initiative de la MRC des Maskoutains.

Son mandat principal a été, jusqu’à ce jour, d’assurer l’accès au service internet à l’ensemble de la population résidant sur le territoire de la MRC, particulièrement dans les secteurs ruraux, avec l’aide des technologies appropriées. C’est ainsi qu’un réseau de tours a été déployé par RIM, de manière à rendre accessible le service internet par micro-ondes, en l’attente d’une technologie supérieure.

La fibre optique est maintenant déployée sur l’ensemble du territoire de la MRC, à l’exception de quelques petits secteurs problématiques. Dans le contexte actuel, il était prévisible et souhaitable que le nombre de clients branchés sur le réseau micro-ondes de RIM diminue en raison du fait que la fibre optique devient une meilleure offre pour le service internet haute vitesse.

RIM considère donc que son mandat de départ a été accompli et que, devant le nombre de clients qui est en constante diminution, il n’est pas approprié, ni justifié, de maintenir le service internet par micro-ondes.

En concertation avec Groupe Maskatel Québec S.E.C. qui, depuis 2016, agit comme fournisseur de services auprès des clients du réseau de RIM, il a été convenu qu’un avis serait transmis par Maskatel à chaque abonné accordant un délai de trois mois pour prendre entente avec un fournisseur de service internet.

Par conséquent, à l’expiration de ce délai de trois mois, RIM mettra fin au signal micro-ondes provenant de son réseau de tours.

RIM remercie toute la population pour la confiance manifestée tant à l’égard de RIM que de son fournisseur actuel, Groupe Maskatel Québec S.E.C.

- 30 -

Source : Serge Phaneuf, chargé de projet
Réseau Internet Maskoutain
450 250-2465, poste 1
sphaneuf@rimnet.ca